



Départ Armée (période probatoire)

Par **marinnettes**, le **21/01/2016** à **20:45**

Bonsoir , mon petit ami est dans l'armée depuis presque 2 mois , il est donc encore dans sa période probatoire .Mon problème c'est que cela fait bientôt 1 mois qu'il a demandé à partir, il a rendu son compte rendu, il s'est blessé et ne peu pas pratiqué de sport ni aller sur le terrain pourtant ils l'obligent à y aller et ce contre la décision du médecin . Un de ses camarades a fait la même procédure en même temps que lui , la différence c'est que ce dernier a été autorisé à partir depuis vendredi dernier , mais mon copain non . Aujourd'hui ils lui ont dis qu'il ne partirait pas avant 2 semaines minimum (cela conduirait a plus d'un mois après avoir demandé de partir) , clairement il cherche à le retenir , y a t'il des recours possible ?